Relations UE/États-Unis: renforcement de la coopération transatlantique, stratégie et résultats

2001/2139(COS) - 20/03/2001 - Document de base non législatif

OBJECTIF : proposer un renouvellement du Nouvel Agenda Transatlantique portant sur les relations entre l'Union et les États-Unis. CONTENU : C'est en 1995 qu'un cadre de relations bilatérales d'un type nouveau a été inauguré avec l'adoption du Nouvel Agenda Transatlantique (NAT) étendant le champ de la coopération entre l'UE et les États-Unis. Depuis lors, bon nombre des objectifs fixés en 1995 ont été réalisés. Toutefois, la définition de priorités en vue d'assurer une coopération plus ciblée et intensifiée s'est heurtée à quelques difficultés. En conséquence, le rythme semestriel des Sommets UE/États-Unis et des réunions ministérielles n'a pas porté pleinement ses fruits. Même si des difficultés surgissent occasionnellement entre l'UE et les États-Unis sur certaines questions politiques et commerciales, ou du fait de différences de structures institutionnelles et de pratiques administratives, il n'en reste pas moins que le couple transatlantique constitue la première relation stratégique du monde. Il faut donc oeuvrer pour son renforcement. Constatant la permanence de différends d'ordre commercial opposant toujours l'Union et les États-Unis, la Commission entend agir, notamment via la présente communication, pour redonner du poids aux relations bilatérales et renforcer le dialogue et la coopération dans tous les domaines d'intérêt commun entre les parties. La communication constate en particulier que le poids de l'Union sur la scène internationale se faisant plus nettement sentir ces dernières années, le besoin d'une coordination accrue augmente de manière sensible. Plusieurs domaines semblent en particulier appeler un renforcement de la coordination, notamment le crime organisé, la propagation des maladies infectieuses ou encore la prolifération d'armes de destruction massive. La politique européenne de sécurité et de défense et l'avénement de l'euro ouvrent également le champ à de nouveaux défis, de même que l'élargissement. Pour ce faire, la communication ne propose pas de cadre structuré autre que celui qui existe déjà mais suggère de le modifier au vu de l'expérience acquise. Elle insiste en particulier sur la nécessité de rendre les Sommets UE/États-Unis plus ciblés et de définir des priorités plus claires. Les partenaires doivent concentrer leurs efforts sur les principaux défis - dossiers stratégiques - auxquels ils sont aujourd'hui confrontés, en mettant en évidence les points particulièrement préoccupants. Il pourrait s'agir des défis émergents en matière de sécurité, de la mondialisation et du système du commerce multilatéral, de la lutte contre le crime organisé, des questions énergétiques, de la protection des consommateurs, des questions macro-économiques, de la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement et de l'économie numérique. Pour la Commission, il convient également que les Sommets UE/États-Unis qui se tiennent deux fois par an soient allégés et que l'on revienne à un modèle initial d'une réunion restreinte des dirigeants, qui pourrait être suivie ou non d'une session plénière à laquelle participeraient lesministres des Affaires étrangères et du Commerce. Il pourrait en outre être suggéré de réduire le nombre de ces Sommets, quite à mieux les préparer. L'objectif de la révision restreinte du NAT suggérée dans la communication est de veiller à ce que les dirigeants politiques gardent la maîtrise d'un processus qui risque de devenir trop bureaucratique, et de mieux exploiter le potentiel de la relation transatlantique, avec l'avènement de la nouvelle administration BUSH. La communication suggère enfin de renforcer le dialogue interparlementaire transatlantique et d'encourager la société civile à participer activement aux débats portant sur les dossiers abordés dans le cadre du NAT.